



Comité de Cyclotourisme de la Mayenne.



Infos brèves 2017- Infos brèves 2017- infos brèves 2017

### LES NOUVELLES FORMULES DE LICENCE FFCT SAISON 2018.

En 2018, l'offre de licence FFCT évolue et s'adapte à la diversité des pratiques. Les adhérents pourront désormais choisir entre 3 formules lors de leur prise de licence :

- **VÉLO BALADE** : correspondant à une pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle le certificat médical ne sera pas obligatoire (pour des parcours, vert à bleu, en termes de difficulté).

Circuits accessibles : **vert et bleu**. Fléchage des circuits : **en vert et en bleu**.

Pas de certificat médical. Pas d'auto questionnaire. **Pas de pratique cyclo sportive**. Pas de capitaux en cas de décès AVC/ACV.

Assurance : Mini, petit ou grand braquet. Possibilité de changer le type de licence en cours d'année.

- **VÉLO RANDO** : pour une **pratique régulière du cyclotourisme**, sur tous types de parcours. Le certificat médical sera **obligatoire**, à renouveler au moins **tous les 5 ans**. Libellé du certificat médical de non contre-indication : Cyclotourisme, sport, activité physique et sportive. Date du certificat médical : moins de 12 mois à la date de la saisie de licence. Auto questionnaire à répondre tous les ans pendant 4 ans. **L'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical**. Qui conserve l'auto questionnaire : Le licencié. Qui conserve les documents (Notice d'information et certificat médical) : Le Club. Tout licencié devra cocher une case dans « la Notice d'information » de l'assurance attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Sinon il devra fournir un nouveau certificat médical de non contre-indication. **Pas de pratique cyclo sportive**.

Circuits accessibles : **vert et bleu rouge jaune noir**. Fléchage des circuits : **en vert, bleu, rouge, jaune et noir**.

Assurance : Mini, petit ou grand braquet. Possibilité de changer le type de licence en cours d'année avec un certificat médical de non contre-indication conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade ». Capitaux en cas de décès AVC/ACV. Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un **test à l'effort de moins de 2 ans**.

- **VÉLO SPORT** : cette variante permet aux adhérents **sauf les mineurs** ayant une pratique plus sportive de s'inscrire à des événements tels que les **cyclo-sportives** en dehors de la FFCT. **Un certificat médical sera obligatoirement fourni tous les ans. Pratique cyclo sportive : oui**. Libellé du certificat médical de non contre-indication : Cyclisme triathlon en compétition. De ce fait pas d'auto questionnaire à remplir. Le tarif de la licence et les options d'assurances liées restent inchangés. Qui conserve les documents (Notice d'information et certificat médical) : Le Club. Date du certificat médical : moins de 12 mois à la date de la saisie de licence.

Circuits accessibles : **vert et bleu rouge jaune noir & cyclo-sportives**. Fléchage des circuits : **en vert, bleu, rouge, jaune et noir & cyclo-sportives**.

Assurance : Mini, petit ou grand braquet. Possibilité de changer le type de licence en cours d'année avec un certificat médical de non contre-indication conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade ou Vélo Rando ». Capitaux en cas de décès AVC/ACV. Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un **test à l'effort de moins de 2 ans**.

Les certificats médicaux dont la date est antérieure au 1<sup>er</sup> Janvier 2016 ne seront plus valables conformément au respect de la loi sur l'obligation du CMNCI.

#### Si licence en 2017 et certificat médical renseigné informatiquement au 15 janvier 2016 :

- Si je souscris la formule vélo balade pour 2018 je n'ai rien à fournir de plus que la Notice d'information
- Si je souscris la formule vélo rando pour 2018 je dois juste attester que mes réponses à l'auto-questionnaire sont toutes négative et ce chaque année jusqu'en 2021. Un nouveau certificat médical devra être fourni en 2022 ou les années intermédiaires si l'une des réponses à l'auto-questionnaire est positive.
- Si je souscris la formule vélo sport pour 2018 je dois fournir un nouveau certificat médical à la pratique du cyclisme en compétition.